



GRENOBLE - ALPES
METROPOLE

Direction des finances
et du contrôle de gestion

COMITE PLU
COMMISSION FINANCES ET EVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
DU 22 FÉVRIER 2012

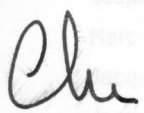
002784

Monsieur Georges VEYET
Collectif CAC 38
c/o ATTAC Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 GRENOBLE

Grenoble, le

07 MARS 2013

N/réf : n° DFCG / LT_2013_012
Suivi par : Nicole TUZZOLINO
Tél. 04.76.59.59.74
nicole.tuzzolino@lametro.fr
Objet : Prêts structurés - demande de communication de documents

 Monsieur,

Par courrier du 21 janvier 2013, vous me rappelez votre intervention à la commission des Finances de la Métro du 22 février 2012 et vous m'interrogez sur l'évolution de la réflexion de la collectivité à propos des actions relatives aux prêts structurés qu'elle détient.

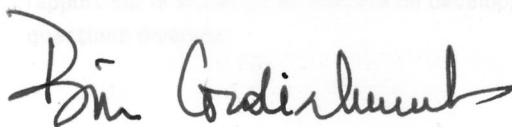
Je vous informe que la possibilité d'assignation de Dexia devant le Tribunal de grande instance ainsi que la consignation des intérêts des prêts structurés après demande d'avis de la Chambre régionale des comptes sont actuellement sérieusement envisagées. Une délibération a ainsi été prise par le conseil de communauté le 14 décembre 2012.

En ce qui concerne les provisions des risques liés à ces emprunts structurés, le budget primitif 2013 de la Métro a été voté le 14 décembre 2012, donc avant la parution des textes réglementant ces écritures, mais le calcul des intérêts des emprunts structurés apparaissant à l'état de la dette qui y est annexé a bien été effectué en fonction des taux qui devraient s'appliquer aux échéances 2013. Les écritures relatives aux provisions seront bien entendu prévues par décision modificative du budget 2013 dans le courant de l'année et leur montant sera déterminé en fonction des indications de l'arrêté à paraître.

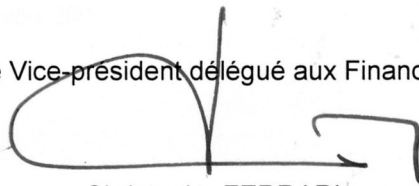
Selon votre demande, je vous prie de trouver ci-joint le compte-rendu de la commission des Finances à laquelle vous avez participé en février 2012.

Par ailleurs, pour les documents auxquels vous souhaitez avoir accès, soit l'état de la dette de la Métro et les contrats d'emprunts structurés et de swaps associés, nous adressons par courriel à Monsieur Didier Planes, membre de votre collectif, qui nous a contactés par téléphone des liens permettant de les télécharger en format numérique (.pdf).

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Vice-président délégué aux Finances



Christophe FERRARI